



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 09.12.2021, **Publication répétée:** 10.12.2021, 13.12.2021

Date d'échéance prévue: 09.12.2024

Numéro de publication: SR01-0000006279

Sur mandat de:

BANQUE PRIVEE BCP (SUISSE) SA, organisation transférante
UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA, organisation reprenante

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus BANQUE PRIVEE BCP (SUISSE) SA avec UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA

1. Publication

Organisation transférante:

BANQUE PRIVEE BCP (SUISSE) SA
CHE-109.496.381
place du Molard 4
1204 Genève

Organisation reprenante:

UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA
CHE-105.923.869
rue du Rhône 96-98
1204 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 08.12.2021

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

08.03.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Ernst & Young SA
Attn. Monsieur Raphaël Thürler
Place de Pont Rouge 1

CP 1575
1211 Genève 26